



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

Contribution : pôle macroéconomie-finance (Fabrice BERTHAUD).

Tunis, le 27 décembre 2019

Objet : Le commerce extérieur de la Tunisie¹.

La Tunisie connaît un déficit commercial structurel, qui progresse de façon exponentielle depuis le milieu des années 2000, jusqu'à atteindre près de 15% du PIB en 2018. Le commerce extérieur du pays est handicapé par i/ un positionnement pour l'essentiel sur des secteurs à faible valeur ajoutée (produits textiles, fils et câbles électriques, produits agricoles) ; ii/ la concentration géographique des exportations tunisiennes (près des 3/4 vers l'Union européenne) ; iii/ la facture énergétique (qui pèse pour près du tiers du déficit commercial du pays) ; iv/ la concurrence accrue de certaines économies émergentes (dont un déficit bilatéral croissant vis-à-vis de la Chine). Le déficit commercial de la Tunisie est entretenu par le dynamisme de la consommation nationale (qui soutient la demande d'importation) au détriment de l'épargne, laquelle se révèle très inférieure à l'investissement en Tunisie. A l'avenir, le déficit commercial pourrait encore se creuser, consécutivement à la suppression progressive des régimes fiscaux préférentiels en matière d'imposition directe (offshoring) - près des 3/4 des exportations étant réalisées sous le régime offshore. Dans ce contexte, les autorités tunisiennes semblent parfois tentées par le réflexe protectionniste, même si elles négocient en parallèle un Accord de Libre-échange complet et Approfondi (ALECA) avec l'Union européenne.

1. Le déficit commercial du pays a atteint un niveau record en 2018, en lien notamment avec la facture énergétique.

1.1 La Tunisie connaît un déficit commercial structurel, en forte progression depuis 2016.

La Tunisie échange de plus en plus avec le reste du monde : le taux d'ouverture commerciale² s'élevait à 92,6% du PIB en 2018, contre 60,6% du PIB en 1999 (cf. graphe 2).

En parallèle, le déficit commercial de la Tunisie augmente de façon régulière depuis le milieu des années 2000³ (-6,1% du PIB en 2005), jusqu'à atteindre un **niveau record en 2018 (-14,9% du PIB⁴** - cf. graphe 5). Il s'élevait à -15,7 Mds TND⁵ (-5,0 Mds EUR⁶) sur l'année 2018, soit une hausse de **+22,6% par rapport à 2017**.

Sur le plan macroéconomique, le creusement du déficit commercial s'explique par **l'accentuation de l'écart⁷ entre le taux d'épargne** (particulièrement faible en Tunisie, à 10,1% du PIB en 2018) **et le taux d'investissement** (21,2% du PIB en 2018 selon le FMI) – cf. graphe 21. En effet, si l'épargne et l'investissement sont orientés à la baisse en Tunisie, la tendance est plus marquée pour l'épargne (notamment entre 2010 et 2015). *A contrario*, **la consommation des ménages tunisiens est dynamique** (72,8% du PIB en 2018 selon le FMI) **et alimente la demande d'importation**.

¹ Cette étude a été réalisée à partir des données de l'Institut national de la statistique (INS), sauf exceptions dûment mentionnées.

² Mode de calcul : Somme des exportations et des importations de biens du pays, rapportée au PIB national.

³ A l'exception des années 2015 et 2016.

⁴ Il est calculé à partir des données de PIB, d'exportations et d'importations commerciales de la Banque centrale de Tunisie (BCT). Le mode de comptabilisation est franco à bord (FAB) pour les exports et les imports.

⁵ 17,8 Mds TND sur la période de janvier à fin novembre 2019 (dernières données disponibles), soit +2,7% en g.a.

⁶ Application du taux de change annuel moyen EUR/TND : 1 EUR = 3,12 TND en 2018.

⁷ Le solde courant correspond à l'écart entre l'épargne et l'investissement. Le solde commercial est la composante principale du solde courant en Tunisie (le déficit commercial est même supérieur au déficit courant).

L'une des composantes principales de la consommation nationale est énergétique. Les ressources naturelles de la Tunisie étant insuffisantes pour satisfaire les besoins domestiques, le pays importe des produits énergétiques. En conséquence, **l'un des principaux facteurs explicatifs du creusement du déficit commercial est l'évolution du prix du baril du pétrole**. Ce dernier a fortement augmenté entre 2016 et 2018, ce qui a renchéri le coût des importations nationales (*cf.* graphe 4 en annexe). Ainsi, la hausse du prix du baril de pétrole a contribué à la hausse du déficit énergétique, qui s'élevait à 6,2 Mds TND en 2018⁸ (contre 4 Mds TND en 2017 et 2,7 Mds TND en 2016) – *cf.* graphe 9. Le déficit énergétique représentait 32,4% du déficit commercial cette année⁹. Les autorités tunisiennes tentent de réduire cette composante exogène du déficit, notamment en diversifiant les sources d'énergie (à travers le développement des énergies renouvelables par exemple) et en investissant dans des activités d'exploration pour maximiser l'exploitation des ressources naturelles du pays (*cf.* l'ouverture prochaine du champ gazier Nawara).

In fine, la consommation des ménages et la facture énergétique ont contribué à la progression des importations commerciales en valeur. Celle-ci s'avère plus rapide que la hausse des exportations de biens en valeur (*cf. infra*).

1.2 Les exportations commerciales tunisiennes (en % du PIB) sont de nouveau orientées à la hausse depuis 2016 mais ne font que retrouver en 2018 leur niveau observé lors de la Révolution de 2011, et restent concentrées dans des secteurs à faible valeur ajoutée.

Les exportations commerciales tunisiennes en valeur exprimées en % du PIB ont suivi une tendance haussière durant les années 2000 (sauf durant la crise de 2009) puis ont fléchi à partir de la Révolution de 2011, avant de repartir à la hausse récemment (2017 puis 2018). Cependant, **elles ne font que retrouver leur niveau de 2011 (38,8% du PIB en 2018)**.

La Tunisie bénéficie d'une reprise des exportations commerciales sur la période récente, alors même que ses gains à l'échange¹⁰ diminuent : **les termes de l'échange de la Tunisie se sont fortement dégradés depuis mi-2016** (de 106,1 en août 2016 à 95,2 en septembre 2019 – *cf.* graphe 18). Ils sont inférieurs à 100 depuis mars 2019, ce qui signifie que la Tunisie perd à l'échange. Les termes de l'échange se sont dégradés principalement dans le secteur des mines, phosphates et dérivés, et - dans une moindre mesure - dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire (*cf.* graphe 19).

Les exportations commerciales en valeur du pays atteignaient 41 Mds TND¹¹ (13,1 Mds EUR) en 2018, soit une progression de +19,1% par rapport l'année précédente. **Cette hausse s'explique principalement par un effet-prix** : les exportations en volume¹² n'ont augmenté que de +3,0% en 2018¹³ (après +4,2% en 2017 et -0,1% en 2016 – *cf.* graphe 5), en dépit de la forte dépréciation du dinar tunisien (-24,7% entre le cours moyen EUR/TND de l'année 2016 et celui de 2018). Cela suggère que le solde exportable de la Tunisie est limité. **La faiblesse de l'élasticité-prix des exports tunisiens** (0,0 en 2016 ; 0,3 en 2017 ; 0,2 en 2018¹⁴ – *cf.* graphe 20) corrobore cela : lorsque les prix des exports augmentent, les exports en volume progressent faiblement.

Si la composition sectorielle des exportations tunisiennes a fortement évolué depuis le début des années 2000, le pays demeure positionné principalement sur des secteurs à faible valeur ajoutée (fils et câbles électriques, textile, etc. – *cf.* graphe 7) :

- Depuis le début des années 2000, le secteur des **exportations de produits électriques** est en forte croissance, jusqu'à devenir le premier secteur exportateur de Tunisie (de 10,15% des exportations tunisiennes en 2000 à 27,2% des exportations en 2018, soit un montant de 11,1

⁸ Le déficit énergétique atteignait 7,0 Mds TND sur les 11 premiers mois de l'année 2019.

⁹ La part du déficit énergétique dans le déficit commercial total a encore augmenté depuis : elle s'élevait à 39,3% sur les 11 premiers mois de l'année 2019.

¹⁰ Ceux-ci se déduisent des termes de l'échange, qui sont le rapport entre le prix des exportations et le prix des importations du pays, exprimés en monnaie nationale. Lorsque le ratio baisse, cela signifie que le gain à l'échange du pays concerné diminue.

¹¹ 40,4 Mds TND sur la période de janvier à fin novembre 2019, soit +8,8% en g.a.

¹² Prix constants, base 2010.

¹³ Les exportations en volume ont même baissé sur les 11 premiers mois de l'année 2019 (-4,5% en g.a. – prix constants, base 2015).

¹⁴ Lorsque les prix des exports ont augmenté de +1% en 2018, les exports en volume n'ont progressé que de +0,2%.

Mds TND sur l'année, en hausse de +9,5% par rapport à 2017). Il s'agit essentiellement de « fils et câbles électriques » (12,6% des exportations totales de la Tunisie en 2018, soit 5,1 Mds TND).

- *A contrario*, les **produits du secteur du textile, de l'habillement et du cuir** ont vu leur part dans les exportations tunisiennes totales décroître de façon drastique (de 46,6% des exportations tunisiennes en 2000 à 21,9% des exportations en 2018, soit un montant de 9 Mds TND - en hausse de +18,6% par rapport à 2017). Depuis 2011, les produits textiles ne sont plus que le 2^{ème} secteur exportateur du pays.
- Le 3^{ème} secteur exportateur est celui de **l'agriculture et des industries agro-alimentaires** (plus forte hausse sectorielle en 2018 à +45,2% en valeur). Le secteur représentait 13,2% des exportations commerciales de la Tunisie en 2018.
- A noter que les **exportations énergétiques** sont en net recul (de 14,5% des exportations totales en 2011 à 5,7% en 2018), affectées notamment par une succession de mouvements sociaux depuis 2011 (*cf.* le secteur du phosphate).

1.3 Les importations commerciales tunisiennes (en % du PIB) augmentent fortement depuis 2016 à cause de la facture énergétique, et ont atteint un niveau record en 2018.

Les importations ont globalement suivi la même évolution que les exportations, mais en se montrant plus résilientes sur la période post-révolution (2011-2014), puis en se redressant plus rapidement à partir de 2016, jusqu'à atteindre **53,8% du PIB en 2018** (un record pour le pays). Les importations tunisiennes en valeur se sont élevées en 2018 à 56,7 Mds TND¹⁵ (18,2 Mds EUR), soit **+20,0% par rapport à 2017**. Cette progression **s'explique principalement par la hausse des importations énergétiques** (+39,9% par rapport à 2017).

L'effet-prix est particulièrement important : **les importations en volume n'ont augmenté que de +1,3% en 2018**¹⁶ (après +2,8% en 2016 puis +2,8% en 2017 – *cf.* graphe 6), soit une hausse inférieure à celle des exportations en volume (*cf.* partie 1.2). L'élasticité-prix des imports en volume est particulièrement faible ces dernières années (0,2 en 2017 ; 0,1 en 2018) – *cf.* graphe 20. Les imports en volume réagissent peu aux variations des prix des imports, du fait notamment de l'accroissement de la part des importations énergétiques dans les importations commerciales totales du pays, qui est liée en partie à des éléments exogènes (*cf.* partie 1.1).

La structure sectorielle des importations a relativement peu évolué sur longue période (*cf.* graphe 8), en dehors du fait que **les importations tunisiennes du secteur du textile, de l'habillement et du cuir représentent une part décroissante** des importations commerciales totales du pays (de 22,9% en 2000 à 11,8% en 2018).

La Tunisie importe principalement des produits industriels, qui proviennent :

- **du secteur des industries mécaniques** (27,5% des importations commerciales tunisiennes en 2018) **et électriques** (15,1% la même année) ;
- **du secteur énergétique** (14,2% en 2018 – en forte hausse sur la période récente : 10,4% des exportations en 2016) ;
- **des autres industries manufacturières, dont les industries chimiques, et les matériaux de construction, céramique et verre** (18,8% en 2018) ;

¹⁵ 58,2 Mds TND sur la période de janvier à fin novembre 2019, soit +6,8% en g.a.

¹⁶ Les importations en volume ont chuté de façon drastique sur les 11 premiers mois de l'année 2019 (-8,1% en g.a. – prix constants, base 2015).

2. Le commerce extérieur tunisien doit relever les défis liés à la concentration géographique des échanges avec l'Union européenne, à la concurrence croissante des économies émergentes dont la Chine, à la réduction de l'avantage comparatif lié aux régimes fiscaux préférentiels (*offshoring*) et à l'ouverture au marché européen (ALECA).

2.1 Les échanges commerciaux de la Tunisie sont réalisés principalement avec l'Union européenne (61,9 Mds TND en 2018, soit 61,4% des échanges commerciaux totaux de la Tunisie).

i/ Les exportations tunisiennes demeurent fortement concentrées vers certains Etats membres de l'Union Européenne dont la France, qui est de loin le principal client du pays.

L'Union européenne (UE) a absorbé 73,4% des exportations tunisiennes en 2018, soit 30,1 Mds TND (9,6 Mds EUR), une part relativement stable cette dernière décennie. Il s'agit principalement de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Espagne (*cf.* graphe 11).

- **La France** est de loin le 1^{er} client de la Tunisie, étant destinataire de 29,3% des exportations tunisiennes en 2018, un ratio relativement stable (30,7% en 2011).
- Vient ensuite **l'Italie**, en net recul ces dernières années (de 21% des exportations tunisiennes en 2011 à 15,9% en 2018).
- Elle est désormais talonnée par **l'Allemagne**, un marché de plus en plus prisé par les exportateurs tunisiens (de 9,1% des exportations en 2011 à 12% en 2018).
- Enfin, les exportations tunisiennes vers **l'Espagne** étaient en forte hausse en 2018 : elles représentaient 5% des exportations totales du pays en 2018, contre 3,8% en 2017. L'Espagne est le 4^{ème} client de la Tunisie.

A titre comparatif, des pays pourtant voisins de la Tunisie, tels que **l'Algérie et l'Egypte**, n'attiraient respectivement que 2,7% et 0,4% des exportations tunisiennes en 2018.

La forte concentration géographique des exportations tunisiennes est susceptible d'accentuer la vulnérabilité de l'économie tunisienne aux chocs externes. C'est la raison pour laquelle les autorités tunisiennes cherchent à diversifier les exportations du pays sur le plan géographique (*cf. infra*).

ii/ L'Union européenne reste le principal fournisseur de biens de la Tunisie mais c'est de moins en moins le cas du fait de la concurrence de nouveaux acteurs émergents dont la Chine, et de la perte de parts de marché¹⁷ de la France, qui n'est plus que le 2^{ème} pays exportateur après l'Italie.

La Tunisie continue d'importer des biens en provenance principalement de l'Union européenne : l'UE était à l'origine de 53,3% des importations tunisiennes en 2018, soit 31,9 Mds TND sur l'année (10,2 Mds EUR). Toutefois, les importations tunisiennes sont moins concentrées que les exportations tunisiennes (l'UE étant récipiendaire de près des 2/3 des exportations tunisiennes – *cf. supra*). Cela se vérifie de plus en plus, en raison de la **baisse des parts de marché de l'UE en Tunisie** (celles-ci s'élevant à 57,5% en 2011).

Si l'Union européenne apparaît en recul, c'est parce que la France a subi une perte importante de ses parts de marché en Tunisie (*cf.* graphe 10). Elles ont été réduites presque de moitié entre 2000 (26,3% des importations tunisiennes) et 2018 (14,3%). En conséquence, **la France n'est plus que le 2^{ème} fournisseur de biens de la Tunisie depuis 2017**, alors qu'elle en était le 1^{er} depuis l'indépendance du pays.

Le principal exportateur commercial vers la Tunisie est désormais l'Italie. Le pays a connu les mêmes difficultés que la France au début des années 2000, mais a su maintenir ses positions à l'export depuis 2011 (19,1% de parts de marché en 2000, 15,8% en 2011 et à nouveau 15,7% en 2018). L'une des raisons pour lesquelles l'Italie est y est parvenue est qu'elle est davantage présente que la France sur les principaux secteurs importateurs de la Tunisie. **L'écart entre l'Italie et la France en termes de parts de marché s'est encore accentué en 2018.** Les importations tunisiennes de produits italiens ont en effet progressé de +5,3% en valeur sur l'année, pour se situer à 9,4 M TND (3 Mds EUR).

¹⁷ Les parts de marché s'entendent comme le ratio entre les importations tunisiennes en provenance du pays considéré et les importations tunisiennes totales.

De nouveaux acteurs sont apparus sur le marché tunisien ces dernières années, notamment parmi les économies émergentes. C'est surtout le cas de **la Chine, dont la percée s'avère fulgurante** : 3^{ème} fournisseur de la Tunisie en 2018 avec 9,5 % des parts de marché, contre seulement 3,7% de parts de marché en 2008. C'est le cas également de **la Turquie, dans une moindre mesure** (5^{ème} fournisseur en 2018 avec 4,6% des parts de marché, contre 3,5% en 2011).

Notons enfin que certains pays voisins de la Tunisie voient leurs parts de marché progresser, même si celles-ci restent encore modestes. Ainsi, **l'Algérie** était le 7^{ème} fournisseur de la Tunisie en 2018 avec 4,3% des parts de marché, contre 2,7% en 2011. En outre, **l'Égypte** était le 10^{ème} fournisseur en 2018 avec 1,9% des parts de marché, contre 0,7% en 2011.

iii/ La Tunisie cherche à réduire sa dépendance aux échanges extérieurs avec l'Union européenne en diversifiant le commerce extérieur sur le plan géographique.

Du fait de la concentration géographique des échanges commerciaux tunisiens vis-à-vis de l'Union européenne (UE), le commerce extérieur du pays dépend fortement de la politique commerciale menée par l'UE¹⁸, et de l'évolution de l'activité économique au sein de l'UE¹⁹. Pour réduire cette dépendance, **la Tunisie mise sur la diversification géographique de ses échanges commerciaux.**

Les autorités tunisiennes se disent favorables à un développement des échanges commerciaux **en particulier vis-à-vis de la Chine** (mais le commerce bilatéral demeure asymétrique à ce stade – cf. partie 2.2), **ainsi qu'avec les autres pays du continent africain** - Maghreb (le nouveau président de la République Tunisienne, M. Kaïs Saïed, souhaitant renforcer les liens commerciaux régionaux, particulièrement faibles actuellement – cf. partie 2.2) et Afrique subsaharienne. A cette fin, la Tunisie a adhéré au marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) en juillet 2018. Cela devrait contribuer au développement des relations bilatérales de la Tunisie avec ces pays, au sens large (y compris les échanges culturels, la propriété intellectuelle, les domaines de la santé, de l'agroalimentaire, etc.). **La démarche sous-jacente consiste à faire de la Tunisie un « hub » vers l'Afrique**, en valorisant son positionnement géographique.

In fine, **la part des échanges commerciaux de la Tunisie vis-à-vis de l'UE dans les échanges commerciaux totaux de la Tunisie a baissé entre 2011 (65,6% du total) et 2018 (61,4% du total)**. Elle reste néanmoins encore prépondérante.

2.2 *La Tunisie connaît un déficit commercial élevé vis-à-vis de certaines économies émergentes (Chine surtout, Turquie dans une moindre mesure) et de l'Italie, qui n'est que partiellement compensé par un excédent bilatéral important à l'égard de la France.*

Sur le plan géographique, le creusement du déficit commercial tunisien semble d'abord lié à la montée en puissance de certaines économies émergentes (Chine notamment – cf. graphe 12). Celles-ci ont su valoriser leurs avantages comparatifs et monter en gamme pour développer leur présence commerciale en Tunisie :

- **Le déficit commercial bilatéral le plus élevé de la Tunisie est de loin celui vis-à-vis de la Chine** (28% du déficit commercial total en 2018). Il s'élevait à -5,4 Mds TND²⁰ en 2018 et apparaît en forte progression (creusement du déficit bilatéral de 1 Md TND environ par rapport à 2017). Il s'agit d'un commerce asymétrique : la Tunisie n'exporte quasiment pas vers la Chine (moins de 1 Md TND en 2018), en dépit de visites officielles des autorités tunisiennes en Chine 2018 visant à faciliter l'accès des produits tunisiens au marché chinois (cf. l'adhésion de la Tunisie aux nouvelles routes de la soie²¹ le 11 juillet 2018).

¹⁸ Par exemple, une montée du protectionnisme dans les pays de l'UE rendra l'accès au marché européen plus difficile pour les produits tunisiens.

¹⁹ Un ralentissement de l'activité économique dans l'UE est susceptible de se répercuter d'une part sur les exportations européennes vers la Tunisie (hypothèse n°1 : dégradation de la situation financière des entreprises exportatrices européennes, ce qui réduit les exportations vers la Tunisie ; *a contrario*, hypothèse n°2 : baisse de la demande locale en UE, ce qui augmente l'appétence des exportateurs européens pour les marchés étrangers dont la Tunisie) et d'autre part sur les exportations tunisiennes vers l'UE (du fait de la baisse de la demande européenne).

²⁰ Le déficit commercial de la Tunisie vis-à-vis de la Chine sera probablement encore plus important sur l'année 2019. En effet, sur les 11 premiers mois de 2019, il était déjà aussi important que sur l'année 2018 (5,4 Mds TND).

²¹ Initiative chinoise « une ceinture, une route » (*Belt and Road Initiative-BRI*).

- **Le 2^{ème} déficit commercial bilatéral de la Tunisie est à l'égard de l'Italie²²** (-2,9 Mds TND en 2018). Il s'accroît compte tenu du recul de la présence tunisienne en Italie, conjugué au maintien des parts de marché italiennes en Tunisie.
- **Le 3^{ème} déficit commercial bilatéral concerne la Turquie** (-2,3 Mds TND).
- Enfin, il s'agit de déficits bilatéraux vis-à-vis de pays voisins (-1,5 Md TND à l'égard de l'Algérie et -1 Md TND vis-à-vis de l'Égypte).

Le déficit commercial de la Tunisie est particulièrement élevé alors même que **le pays bénéficie d'un excédent bilatéral important à l'égard de la France et a rééquilibré ses échanges vis-à-vis de l'Allemagne :**

- **Le solde commercial de la Tunisie était excédentaire par rapport à la France à hauteur de +3,5 Mds TND²³ (soit +1,1 Md EUR) en 2018.** Il a progressé de 17% par rapport à 2017.
- En outre, les échanges commerciaux de la Tunisie génèrent un excédent bilatéral vis-à-vis de la Libye (+1,2 Md TND).²⁴
- Enfin, la Tunisie a bénéficié en 2018 d'un excédent commercial bilatéral par rapport à l'Allemagne (-343 M TND), ce qui n'était pas le cas depuis 1990 *a minima* (dernières données historiques disponibles).

Les relations commerciales de la Tunisie avec les autres pays s'avèrent résiduelles (ce qui signifie *de facto* que les soldes commerciaux bilatéraux sont anecdotiques) :

- Les échanges commerciaux de la Tunisie avec **les pays du Maghreb** sont particulièrement limités en dépit de la proximité géographique. En 2018, les exportations tunisiennes vers ces pays représentaient seulement 7,4% des exportations totales du pays ; les importations tunisiennes en provenance de ces pays s'élevaient à seulement 5% des importations tunisiennes totales. Toutefois, ces chiffres officiels minorent la réalité des flux commerciaux, du fait de l'importance de la contrebande au niveau des zones frontalières.
- La volonté affichée par le gouvernement tunisien de diversifier ses marchés d'exportation vers **l'Afrique subsaharienne** ne s'est pas véritablement traduite dans les faits pour le moment. Ainsi, les exportations de la Tunisie vers l'Afrique subsaharienne en 2018 représentaient 3,1% des exportations totales du pays cette année, contre 2,8% 10 ans plus tôt.
- Enfin, les relations commerciales entre la Tunisie et **les pays du Golfe** apparaissent marginales : elles ne représentaient que 0,8% des échanges commerciaux de la Tunisie en 2018.

2.3 Le régime offshore en Tunisie a largement contribué à l'essor du commerce extérieur tunisien mais il est cours de suppression, sur le plan de la fiscalité directe.

L'OCDE²⁵ justifie l'ouverture commerciale croissante de la Tunisie entre autres par l'existence d'un régime *offshore*²⁶. Les données de commerce extérieur semblent corroborer les résultats de l'étude de l'OCDE. Ainsi, **les exportations tunisiennes sont pour l'essentiel réalisées sous le régime offshore et c'est de plus en plus le cas** (72,8% des exportations commerciales du pays en 2018 contre 61% en 2009 – cf. graphe 13).

Les exportations tunisiennes sous le régime offshore proviennent principalement du secteur des industries électriques (36,5% des exportations *offshore* en 2018), et de celui du **textile, de l'habillement et du cuir** (21,9% en 2018) – cf. graphe 14.

Le commerce tunisien sous le régime offshore est asymétrique : La part des importations commerciales tunisiennes sous le régime *offshore* dans les importations commerciales tunisiennes

²² Le classement des principaux déficits commerciaux bilatéraux de la Tunisie sur les 11 premiers mois de l'année de 2019 est différent : 1/ Chine (-5,4 Mds TND) ; 2/ Algérie (-2,8 Mds TND) ; 3/ Italie (-2,5 Mds TND) ; 4/ Turquie (-2,2 Mds TND) ; 5/ Russie (-1,3 Md TND).

²³ L'excédent commercial vis-à-vis de la France continue d'augmenter. Il atteignait 3,6 Mds TND sur les 11 premiers mois de l'année 2019.

²⁴ Sur les 11 premiers mois de l'année 2019, les excédents commerciaux bilatéraux de la Tunisie étaient les suivants : 1/ France (3,6 Mds TND) ; 2/ Libye (1,2 Md TND) ; 3/ Maroc (0,4 Md TND).

²⁵ « Insertion de la Tunisie dans les chaînes de mondiales et rôle des entreprises *offshore* », 25 juin 2018.

²⁶ Les autres facteurs explicatifs sont la réduction progressive des barrières tarifaires et non tarifaires, et la signature d'accords de libre-échange.

totales est beaucoup plus faible que celle des exportations. Ainsi, les importations commerciales tunisiennes sous le régime *offshore* ne représentaient que 32,8% des importations commerciales totales du pays en 2018 (une part globalement stable – cf. graphe 15). L'explication est la suivante :

i/ Les entreprises sous le régime *offshore* se sont implantées en Tunisie le plus souvent à la suite d'investissements directs à l'étranger²⁷, qui s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie globale des firmes multinationales.

ii/ Ces filiales résidant en Tunisie bénéficient des avantages comparatifs locaux et génèrent un commerce intra-firme avec la maison-mère.

iii/ Elles importent notamment des intrants puis réexportent le produit assemblé en Tunisie, avec une valeur ajoutée supplémentaire (induisant des exportations d'un montant supérieur à celui des importations).

iv/ Du fait de ce commerce intra-firme, la structure sectorielle des importations sous le régime *offshore* est proche de celle des exportations sous le régime *offshore* : ainsi, **les importations tunisiennes sous le régime offshore proviennent principalement des secteurs des industries électriques (31,0% des exportations offshore en 2018), et du textile-habillement-cuir (24,1% en 2018) – cf. graphe 16.**

En conséquence :

- **Le taux de couverture des importations tunisiennes par les exportations²⁸ tunisiennes sous le régime offshore est particulièrement élevé** : il atteignait 151,5% en 2018. A titre comparatif, le taux de couverture sous le régime général était limité à 27,6% en 2018 (68,3% pour le taux de couverture global) – cf. graphe 3.
- **Le solde commercial de la Tunisie sous le régime offshore est structurellement positif** (excédent commercial sous ce régime de 9,6% du PIB en 2018 - cf. graphe 17). Le déficit commercial de la Tunisie provient donc des échanges commerciaux sous le régime général.

La suppression progressive des régimes fiscaux préférentiels en matière d'imposition directe inscrite dans la Loi de Finances (LF) 2019 réduira les avantages liés à un investissement sous le régime offshore tunisien²⁹ (et ce, même si des mesures fiscales compensatoires sont mises en œuvre dans les LF 2019 et 2020). *In fine*, Cela pourrait avoir des conséquences sur le commerce extérieur de la Tunisie.

2.4 Les résultats des négociations entre l'Union européenne et la Tunisie relatives à l'ALECA (Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi) pourraient avoir une incidence majeure sur le commerce extérieur du pays.

Membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) depuis 1995, la Tunisie mène officiellement une **politique de libéralisation commerciale**, visant à supprimer les entraves au commerce, dans le but de faciliter les échanges de biens avec les pays partenaires. Cette politique est censée contribuer au développement des échanges commerciaux de la Tunisie.

Les mesures prises ont été efficaces sur le plan des barrières tarifaires. En effet, les droits de douane appliqués ont diminué de façon drastique (de 25,9% en 1990 à 9,35% en 2016³⁰ en moyenne pondérée par le poids relatif des importations de produits, selon la Banque Mondiale³¹). Cela fait suite à la signature de plusieurs **accords commerciaux de libre-échange**, notamment avec l'UE, et les pays de la région Moyen-Orient - Afrique du Nord (MENA). Néanmoins, **des barrières non tarifaires persistent**, qui compliquent l'accès au marché tunisien pour les produits étrangers.

Le processus de libéralisation commerciale se poursuit aujourd'hui, avec les **négociations entre l'Union européenne (UE) et la Tunisie pour un Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi (ALECA)**, visant l'approfondissement de l'intégration économique entre les deux entités. Le 4^{ème} cycle

²⁷ 80% des entreprises étrangères implantées en Tunisie en 2016 étaient présentes dans le secteur *offshore* selon l'Institut National de la statistique (INS) et le répertoire national des entreprises (RNE).

²⁸ Il s'agit du rapport entre les exportations et les importations. Lorsque le ratio est supérieur à 100%, cela signifie que les exportations couvrent intégralement les importations.

²⁹ Cette réforme pourrait inciter certaines entreprises exportant jusqu'alors sous le régime *offshore* à le faire sous le régime général en réduisant les volumes exportés (compte tenu des coûts supplémentaires), ou à délocaliser vers des pays proposant une politique fiscale plus attractive.

³⁰ A noter toutefois que des hausses de droits de douane ont été mentionnées dans la loi de finances 2018.

³¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TM.TAX.MRCH.WM.AR.ZS>

des négociations commerciales s'est tenu à Tunis du 29 avril au 3 mai 2019. Si les négociations progressent, des blocages perdurent dans la plupart des chapitres, dont ceux correspondant aux secteurs les plus stratégiques pour l'économie tunisienne, i.e. l'agriculture et les services. **L'ouverture du marché tunisien à la concurrence européenne suscite de vives inquiétudes en Tunisie.**

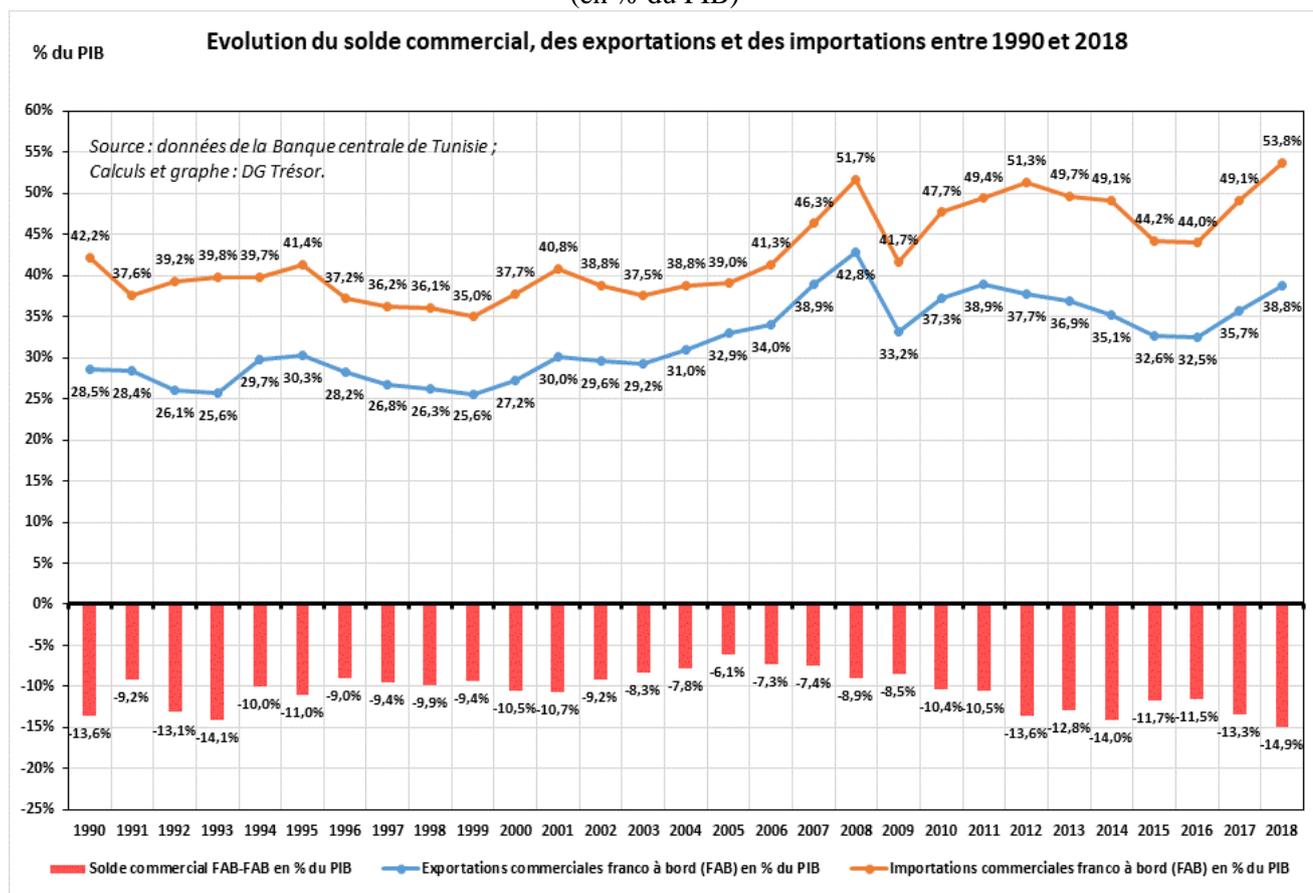
La politique commerciale tunisienne menée ces derniers mois apparaît moins univoque. A titre illustratif, le ministère du commerce avait mis en place des restrictions quantitatives à l'importation le 28 novembre 2018³², susceptibles de constituer des barrières non tarifaires au commerce. De plus, la Loi de Finances 2020 dispose que la majoration des droits de douane de 90% appliquée depuis 2018 aux importations de certains produits turcs sera prolongée de deux ans. Cette réorientation de la politique commerciale tunisienne, si elle devait se confirmer, pourrait avoir un impact non négligeable sur les relations commerciales du pays avec ses principaux partenaires, notamment l'Union européenne.

³² Elles ne sont plus appliquées *de facto* depuis le 27 Juillet 2019.

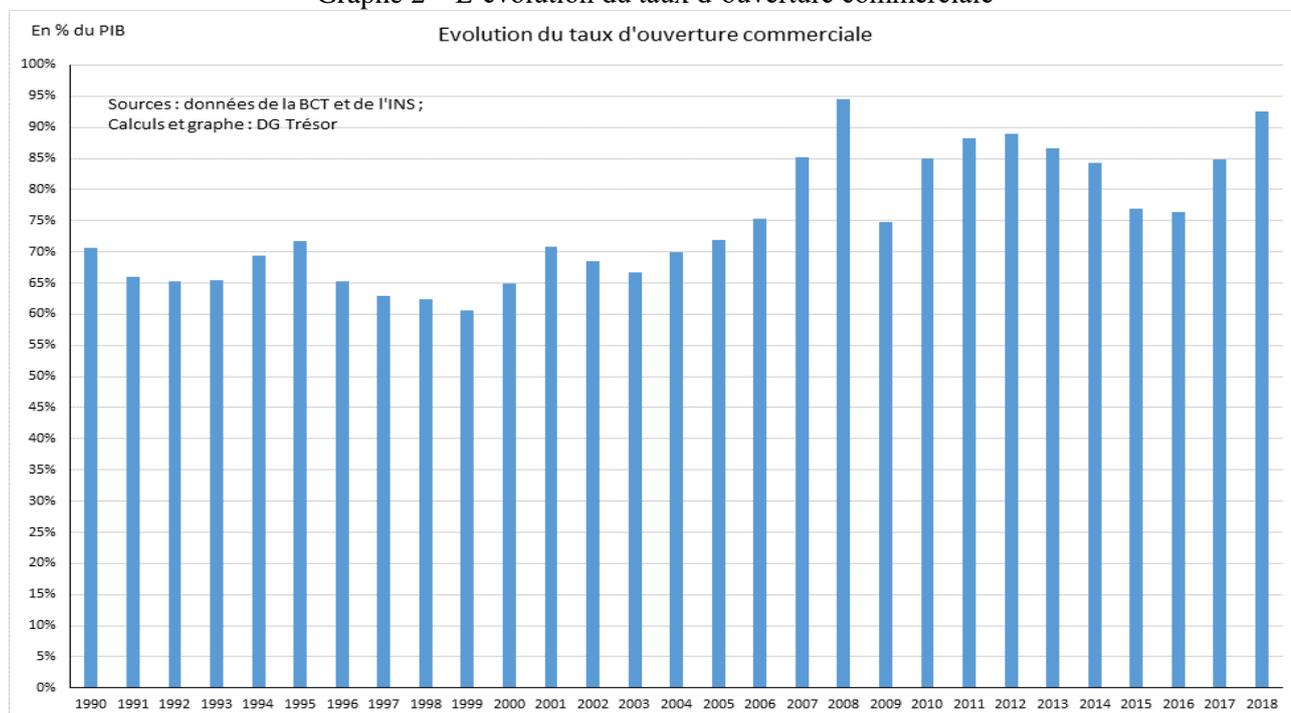
Annexe (graphes DG Trésor)

1. GLOBAL

Graph 1 - Exportations commerciales, importations commerciales et solde commercial de la Tunisie (en % du PIB)

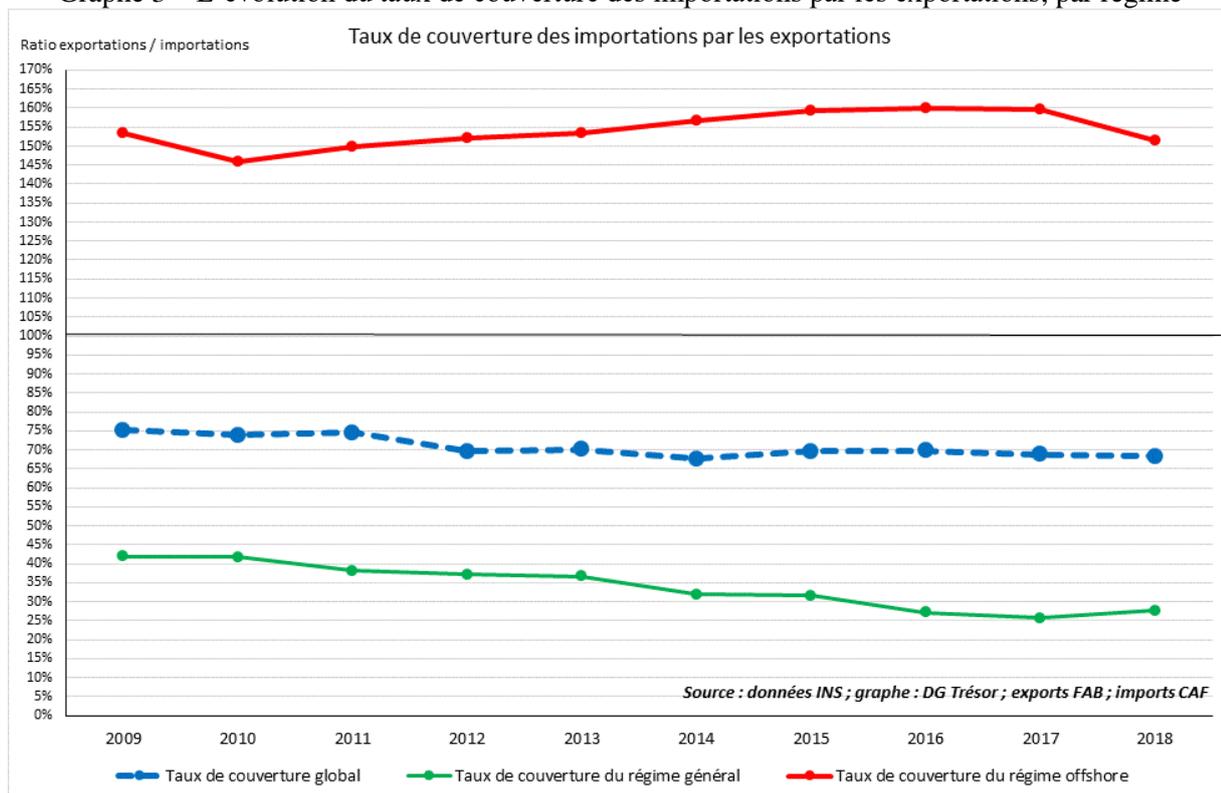


Graph 2 – L'évolution du taux d'ouverture commerciale



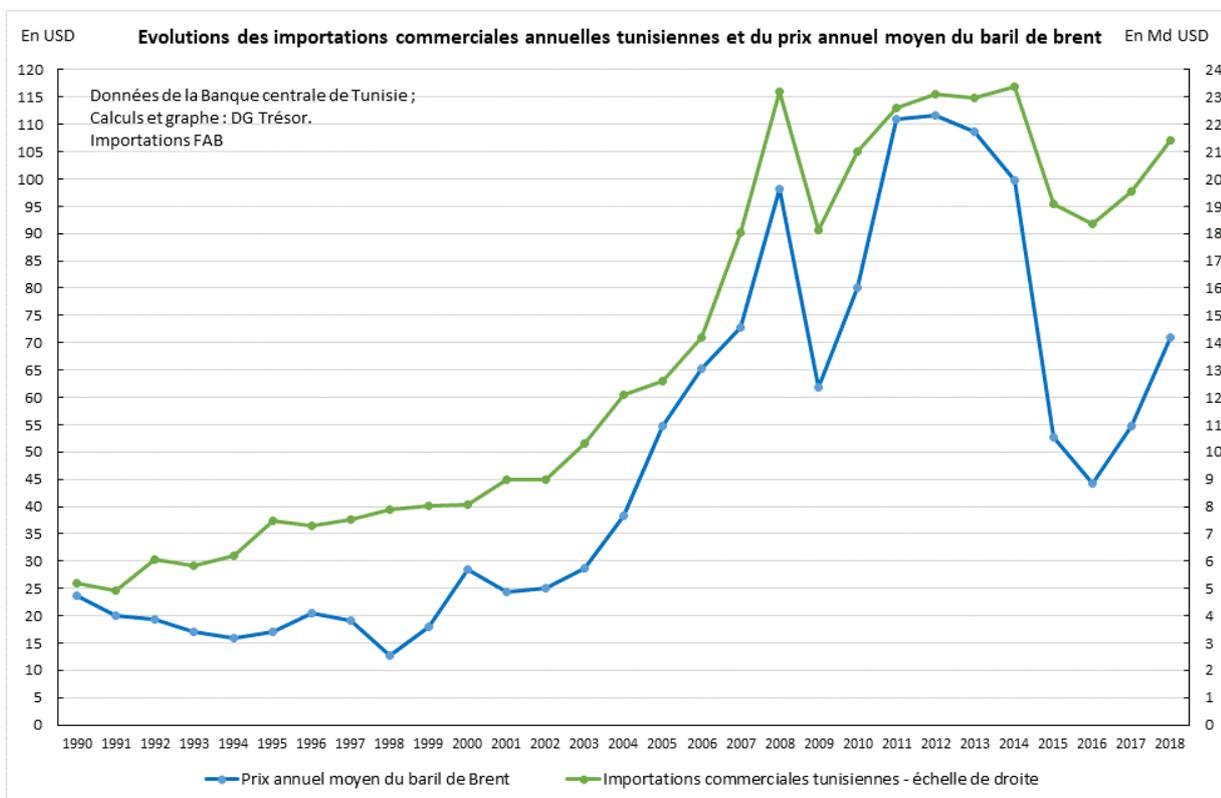
Clé de lecture : Le taux d'ouverture commerciale est calculé ici en sommant les exportations et les importations commerciales puis en divisant ce montant par le PIB national.

Graph 3 – L'évolution du taux de couverture des importations par les exportations, par régime



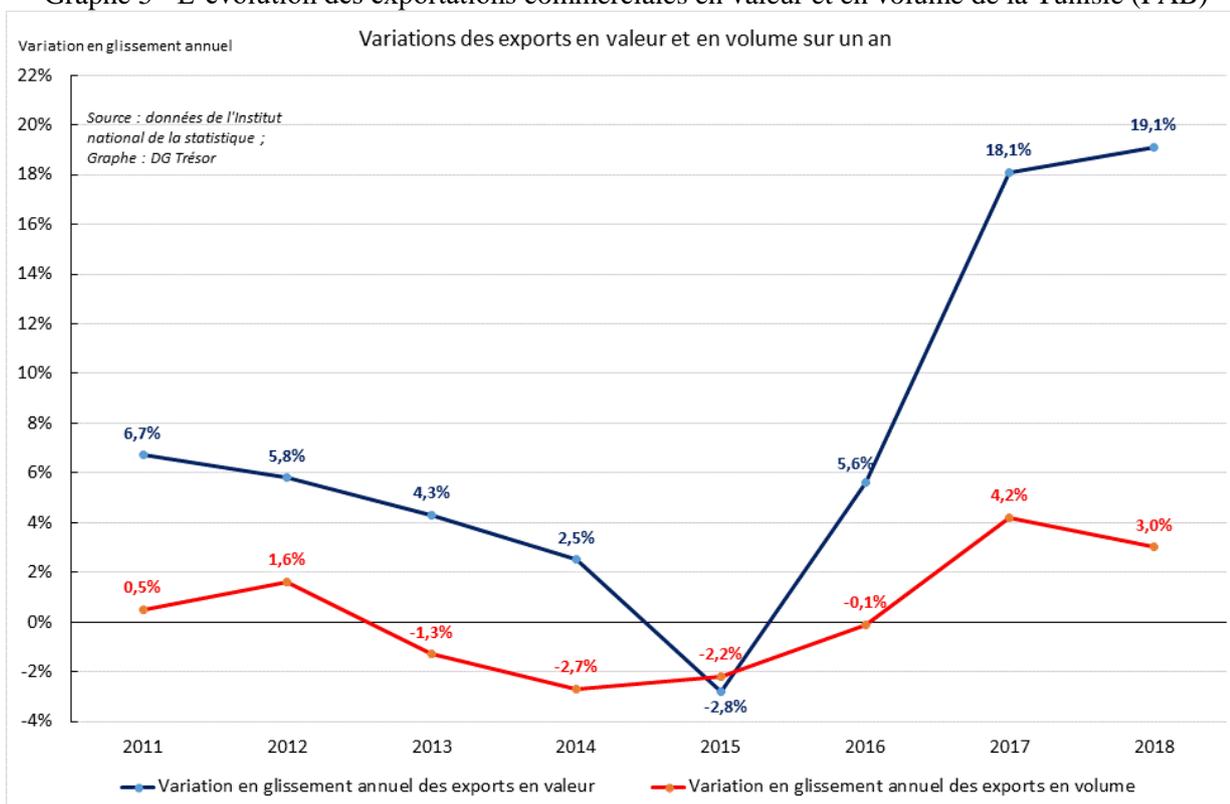
Clé de lecture : Le taux de couverture exprime dans quelle mesure les importations commerciales sont couvertes par les exportations commerciales. Lorsque le taux est supérieur ou égal à 100%, cela signifie que les exportations couvrent intégralement les importations. En Tunisie, le taux global (courbe en bleu) est structurellement inférieur à 100%. Les importations ne sont donc couvertes que partiellement par les exportations.

Graph 4 – Evolutions des importations commerciales tunisiennes et du prix du baril de pétrole



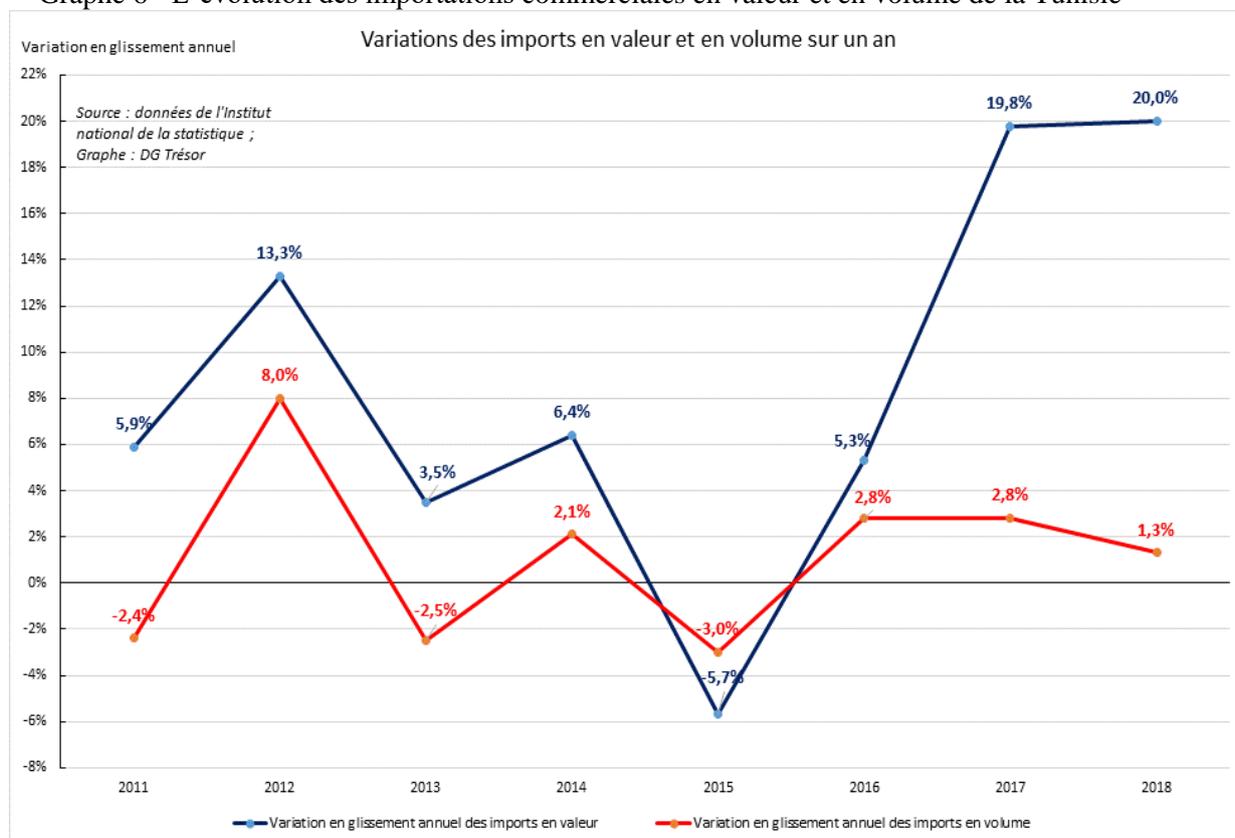
Clé de lecture : l'évolution annuelle des importations commerciales totales de la Tunisie est analogue à celle du prix du baril de pétrole (brent). Cela tend à confirmer l'impact des variations du prix du baril du pétrole sur le commerce extérieur de la Tunisie.

Graphe 5 - L'évolution des exportations commerciales en valeur et en volume de la Tunisie (FAB)



Clé de lecture : les exportations en valeur ont progressé de +19,1% en 2018 en glissement annuel, tandis que les exportations en volume n'ont augmenté que de +3,0% sur la même période. Autrement dit, la hausse des exportations en valeur est principalement due à un effet-prix (hausse des prix à l'exportation).

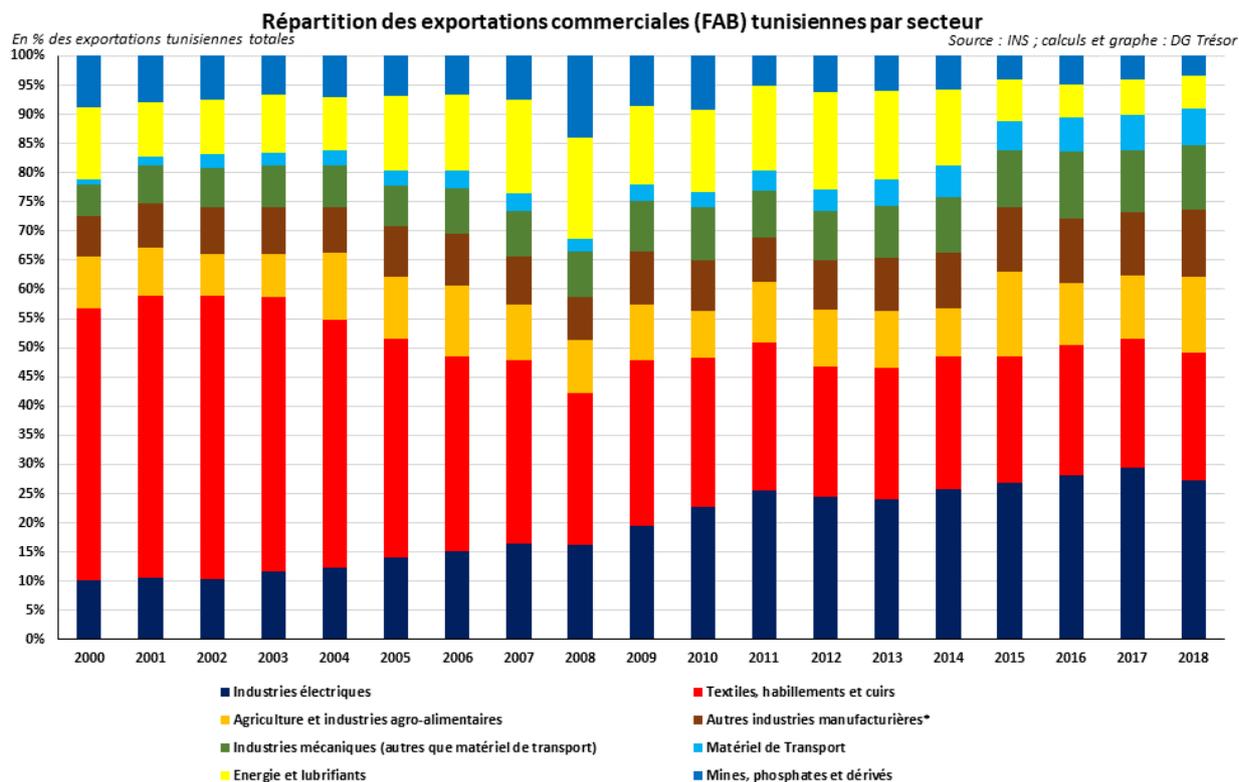
Graphe 6 - L'évolution des importations commerciales en valeur et en volume de la Tunisie



Clé de lecture : les importations en valeur ont progressé de +20,0% en 2018 en glissement annuel, tandis que les importations en volume n'ont augmenté que de +1,3% sur la même période. En d'autres termes, la hausse des importations en valeur est principalement due à un effet-prix (hausse des prix à l'importation).

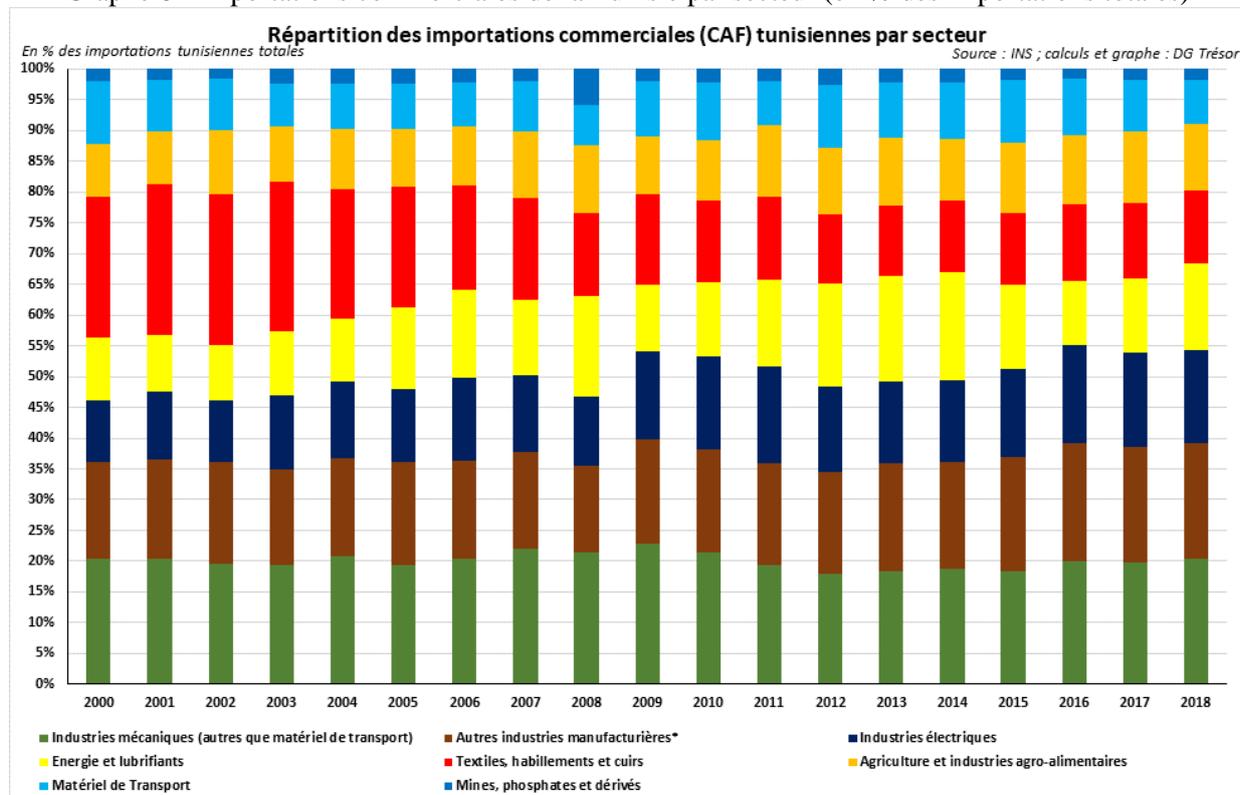
2. SECTORIEL

Graphe 7 - Exportations commerciales de la Tunisie par secteur (en % des exportations totales)



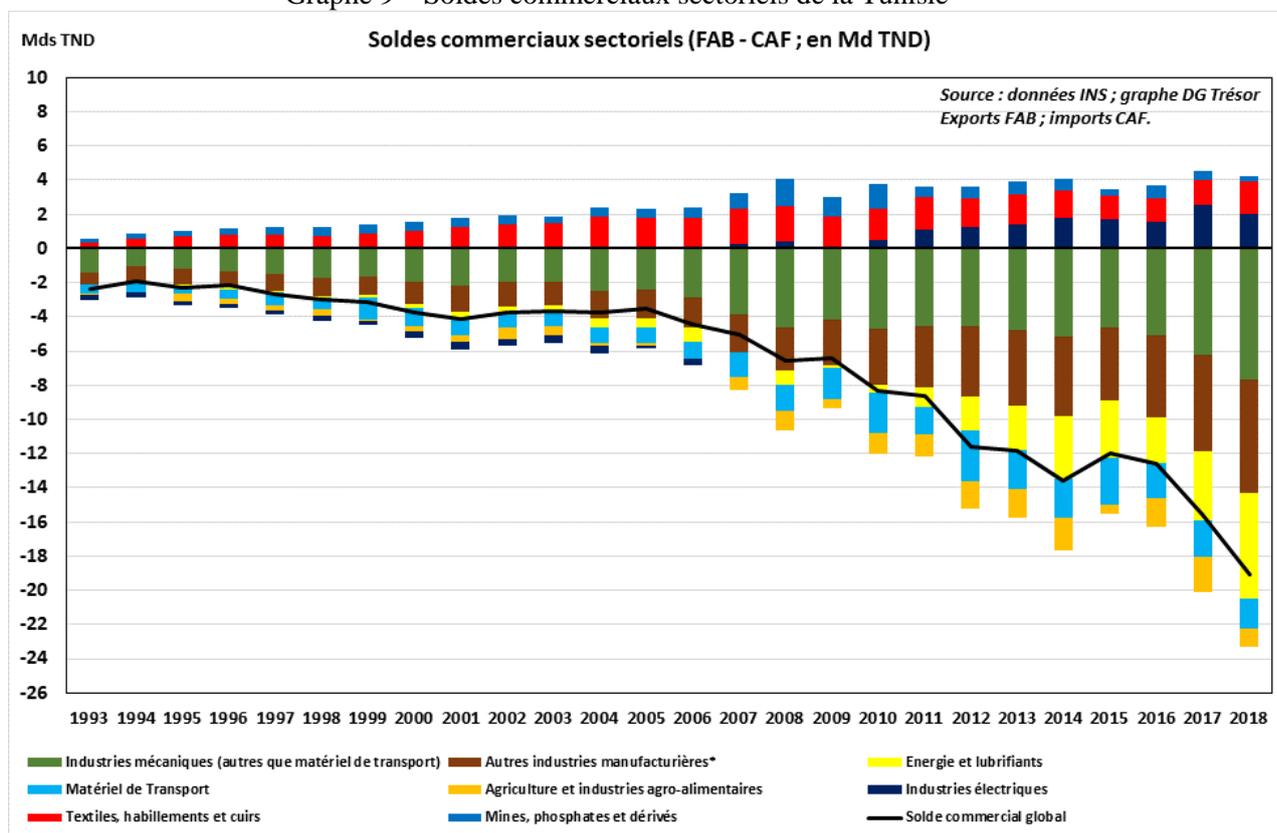
* Les « autres industries manufacturières » sont les industries chimiques, les industries diverses, ainsi que les matériaux de construction, céramique et verre.

Graphe 8 - Importations commerciales de la Tunisie par secteur (en % des importations totales)



* Les « autres industries manufacturières » sont les industries chimiques, les industries diverses, ainsi que les matériaux de construction, céramique et verre.

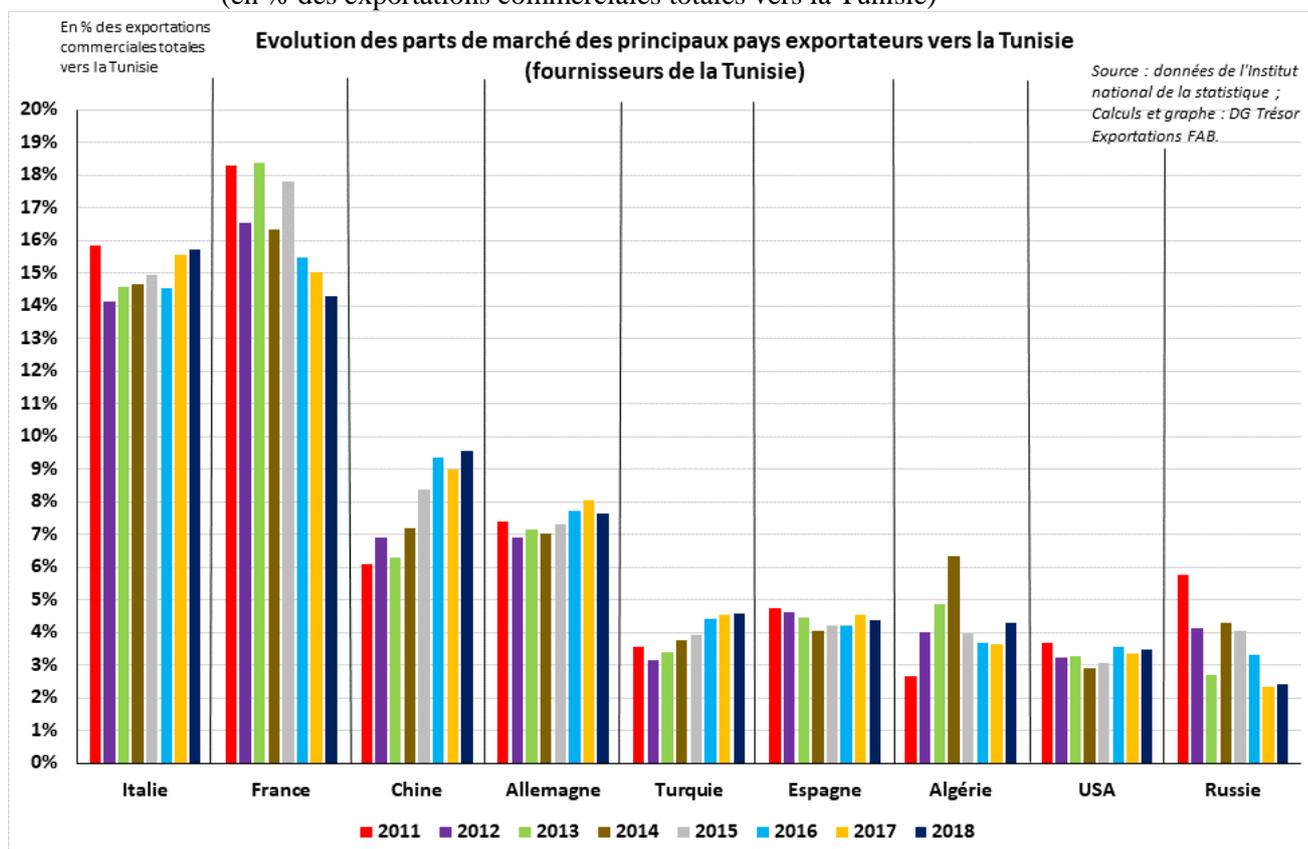
Graphe 9 – Soldes commerciaux sectoriels de la Tunisie



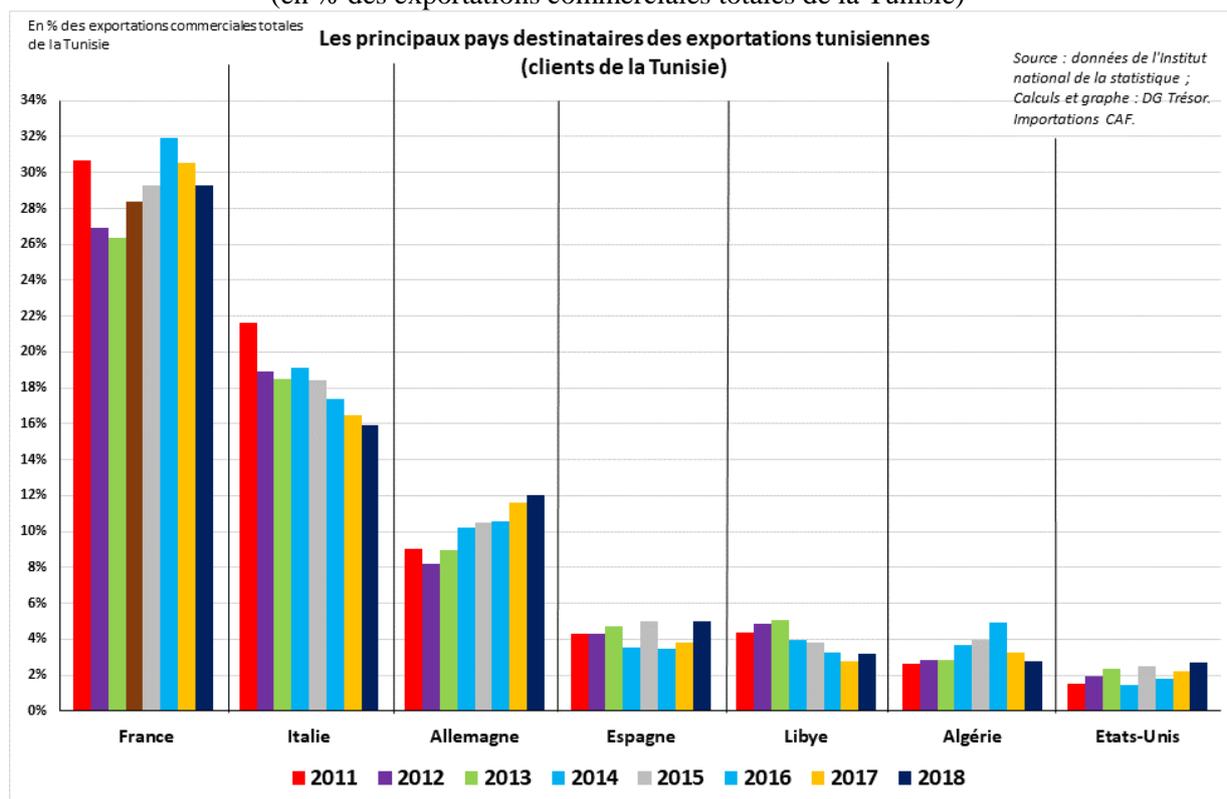
* Les « autres industries manufacturières » sont les industries chimiques, les industries diverses, ainsi que les matériaux de construction, céramique et verre.

3. BILATERAL

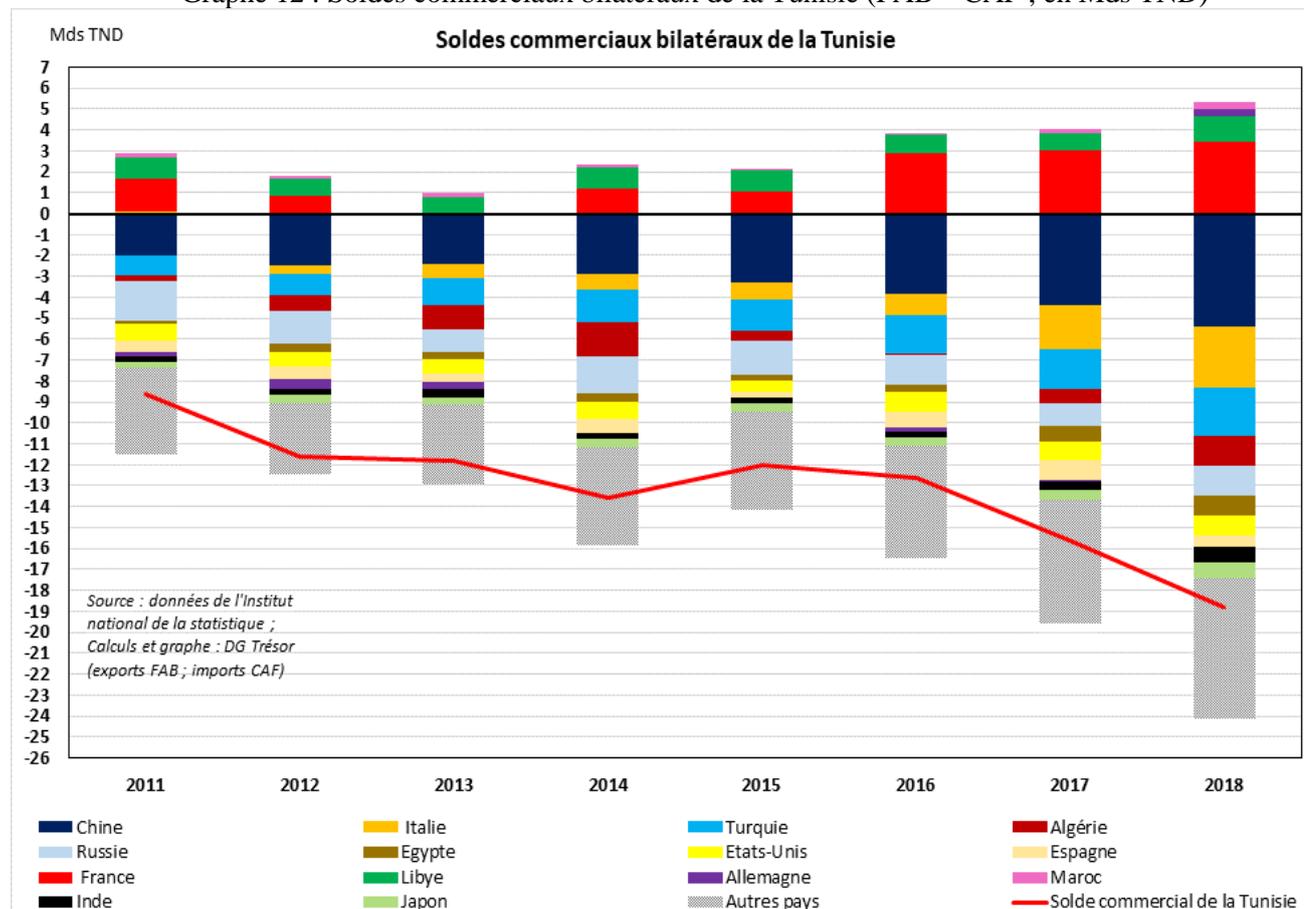
Graphe 10 - Evolution des parts de marché des principaux exportateurs vers la Tunisie (en % des exportations commerciales totales vers la Tunisie)



Graphe 11 : Principales destinations géographiques des exportations tunisiennes
(en % des exportations commerciales totales de la Tunisie)

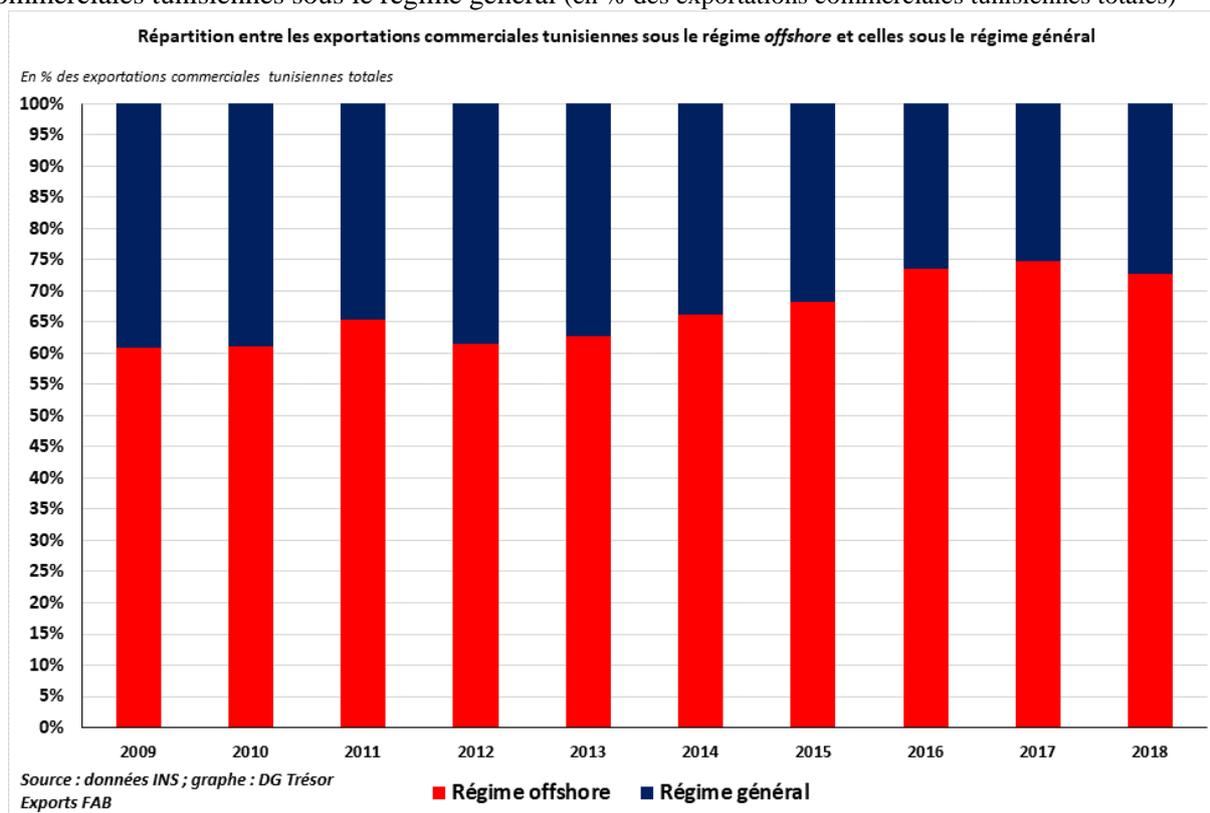


Graphe 12 : Soldes commerciaux bilatéraux de la Tunisie (FAB – CAF ; en Mds TND)

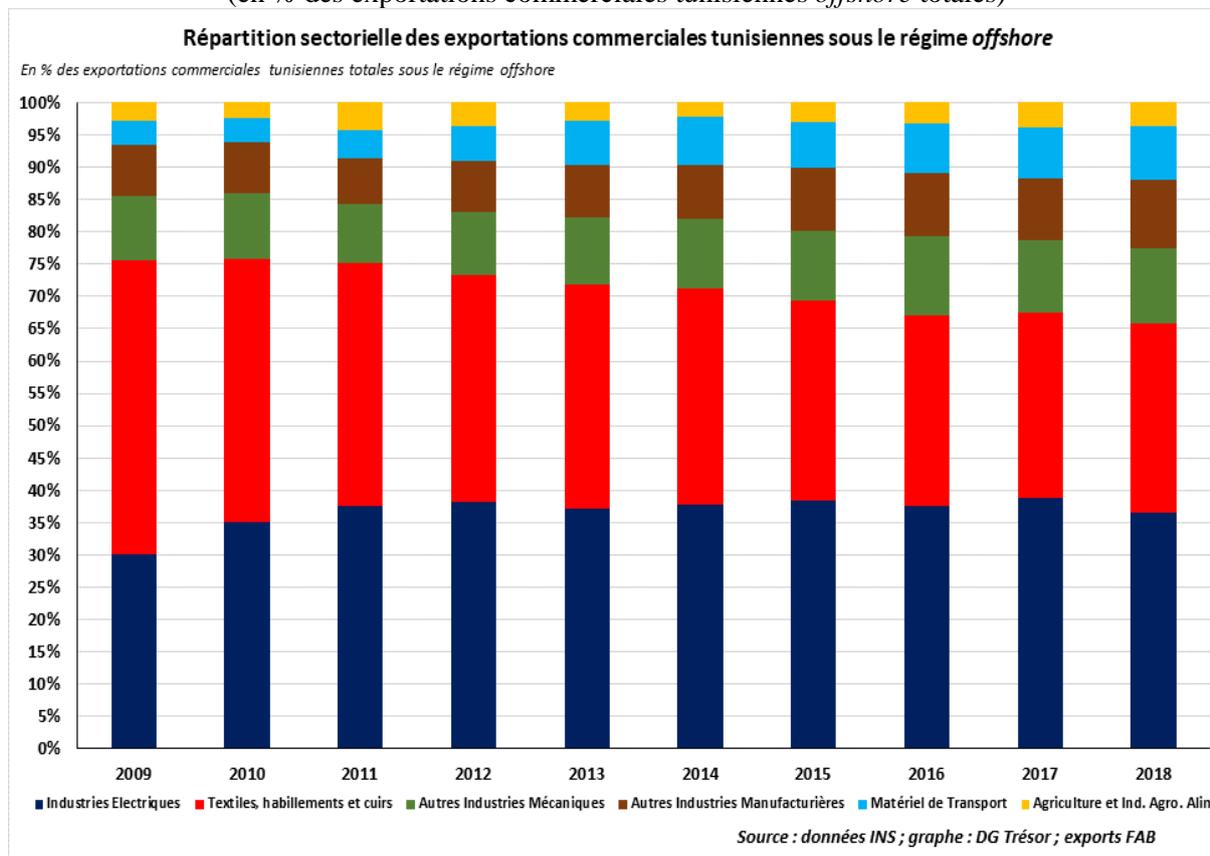


4. OFFSHORE

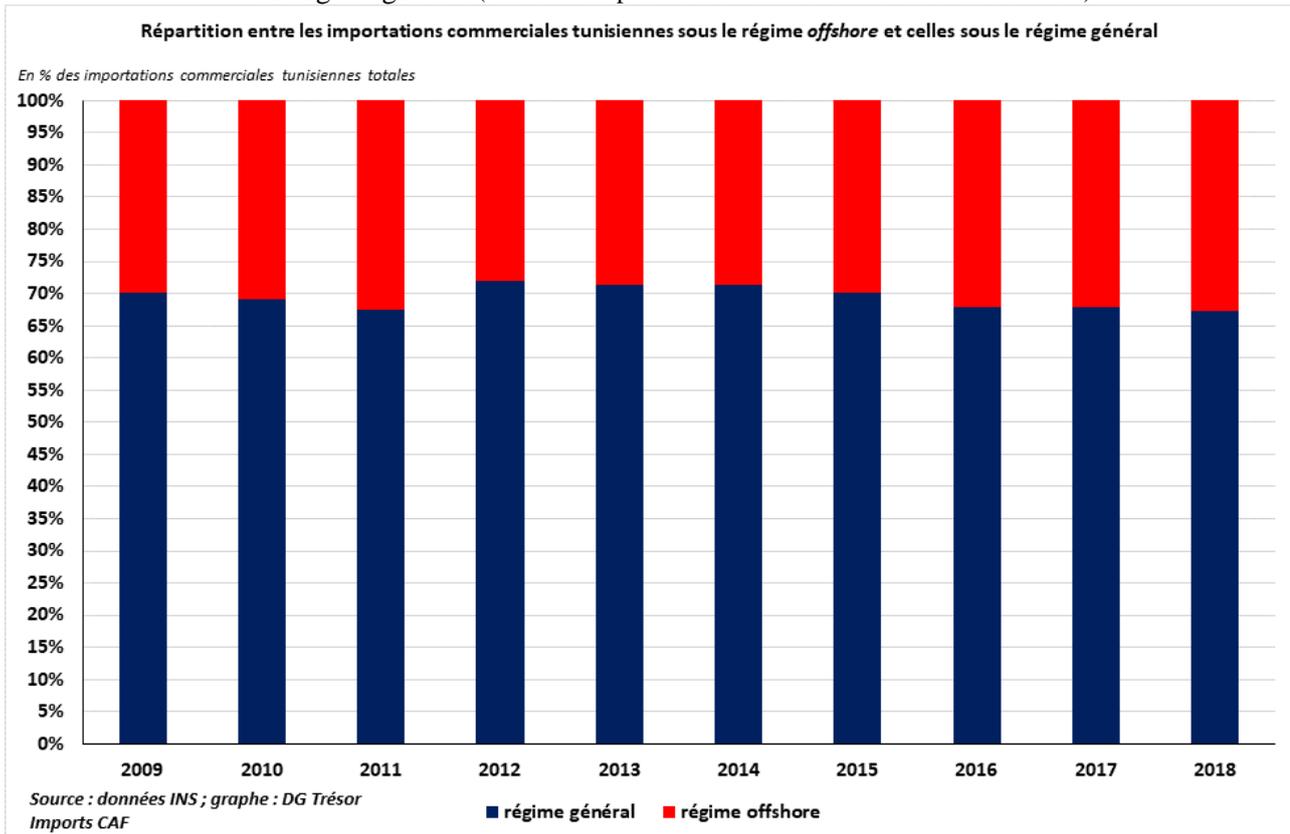
Graphe 13 – Exportations commerciales tunisiennes sous le régime *offshore* versus exportations commerciales tunisiennes sous le régime général (en % des exportations commerciales tunisiennes totales)



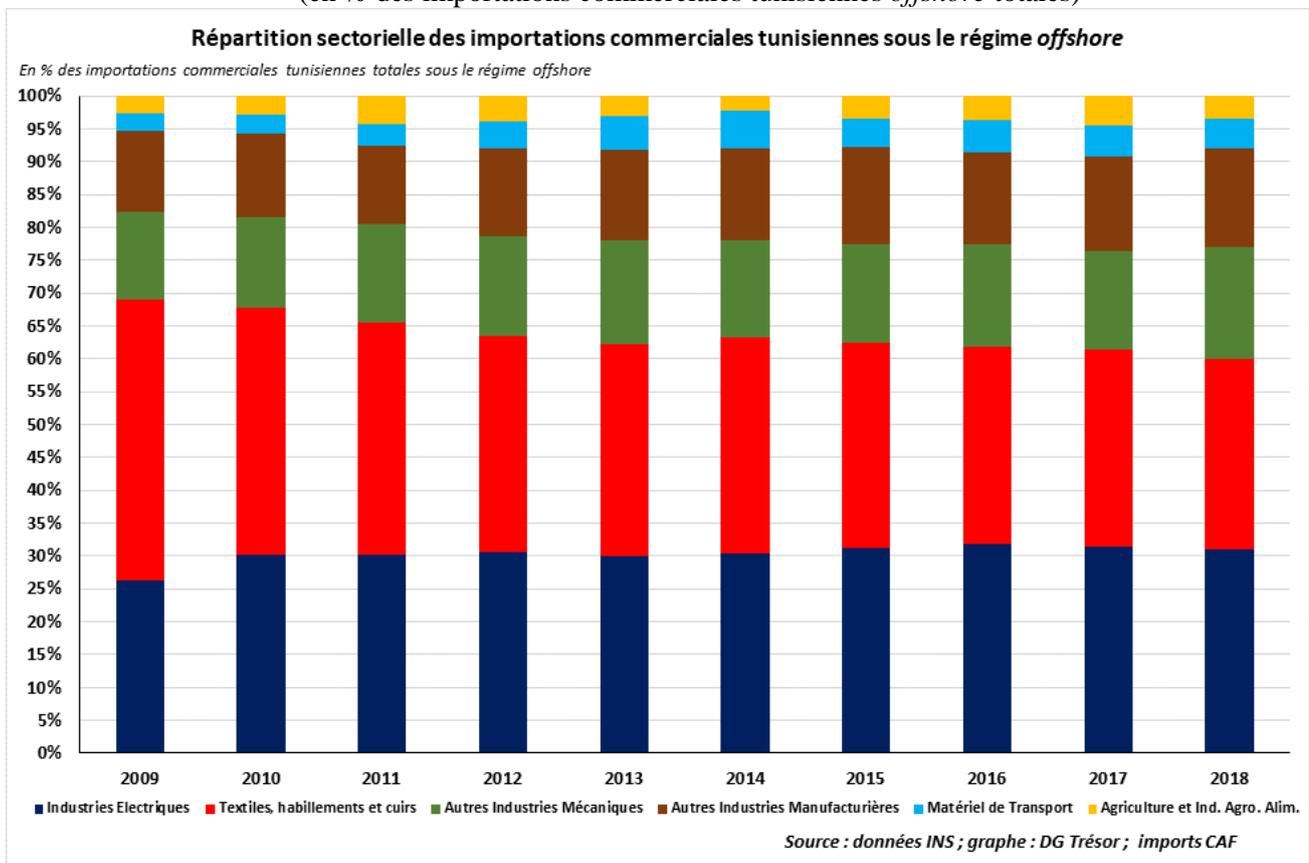
Graphe 14 – Exportations commerciales tunisiennes sous le régime *offshore*, par secteur d'activité (en % des exportations commerciales tunisiennes *offshore* totales)



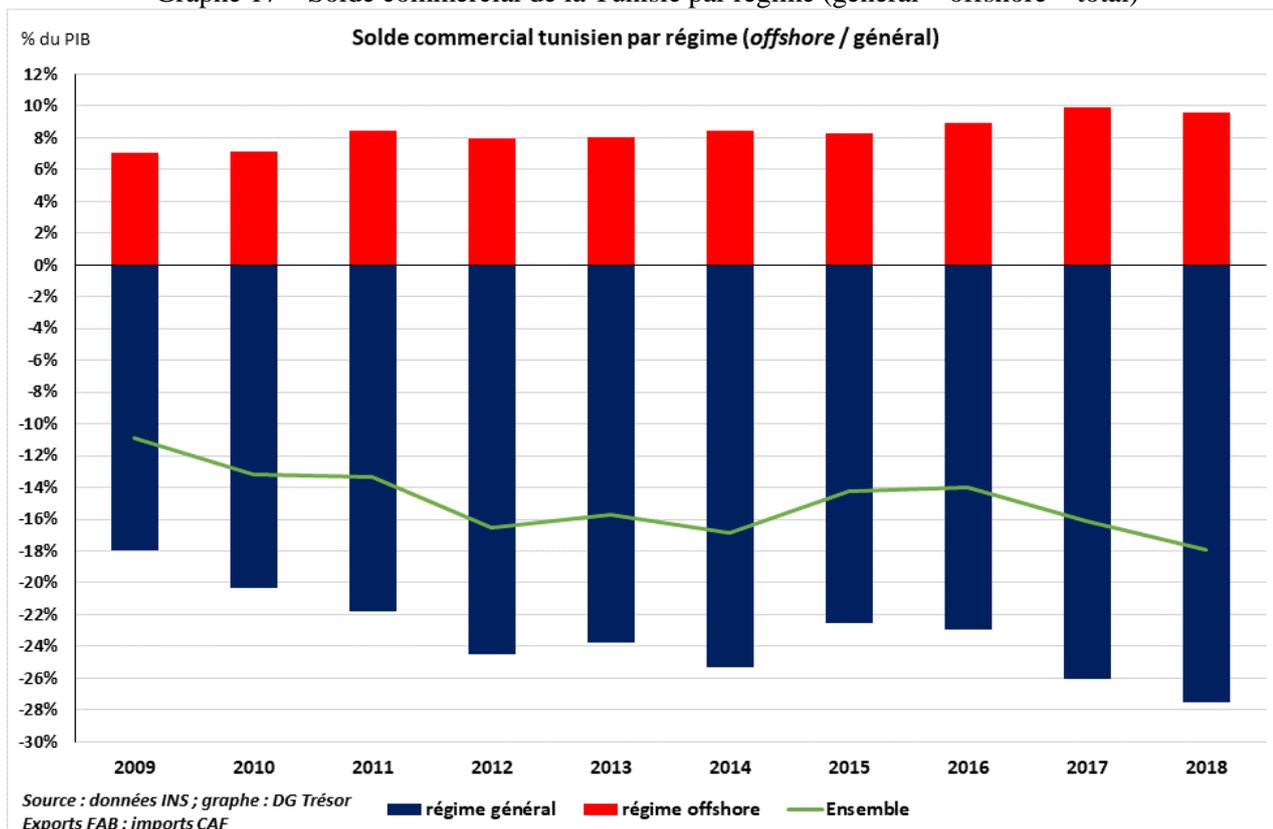
Graph 15 - Importations commerciales tunisiennes sous le régime *offshore* versus importations tunisiennes sous le régime général (en % des importations commerciales tunisiennes totales)



Graph 16 – Importations commerciales tunisiennes sous le régime *offshore*, par secteur d'activité (en % des importations commerciales tunisiennes *offshore* totales)

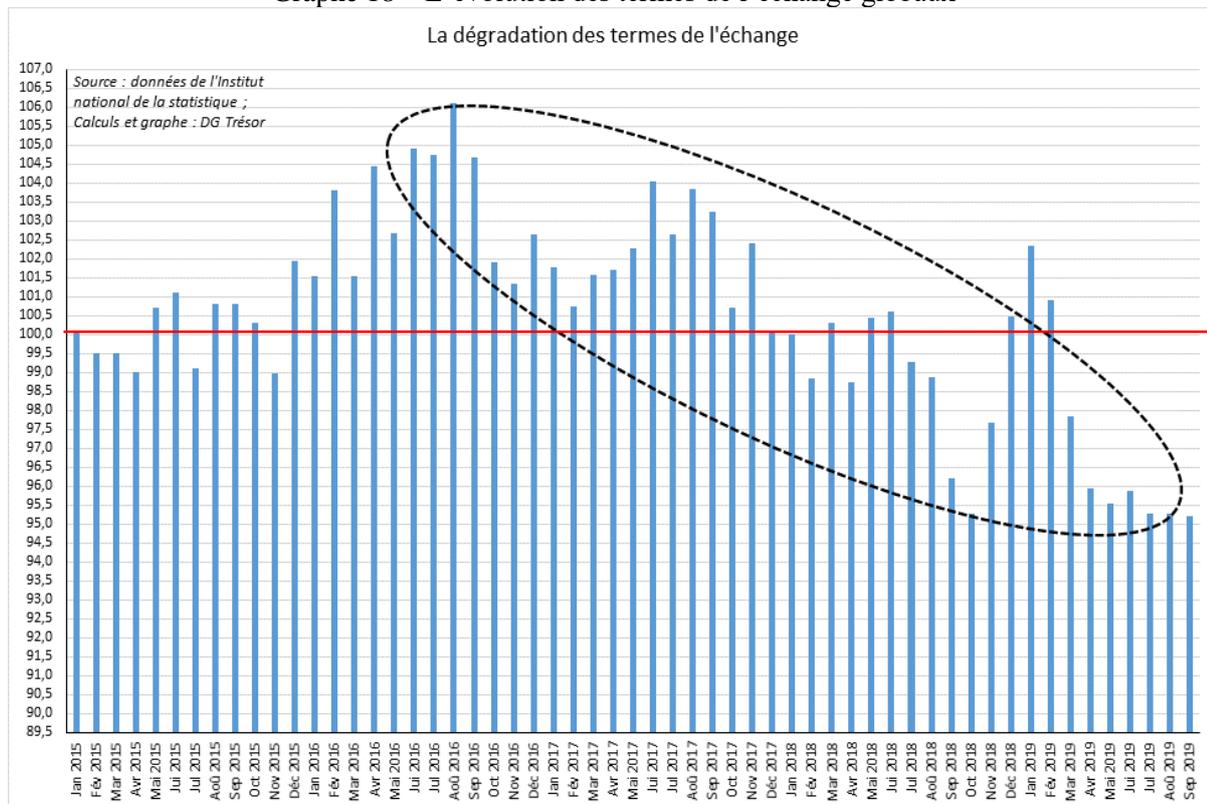


Graphe 17 – Solde commercial de la Tunisie par régime (général – offshore – total)



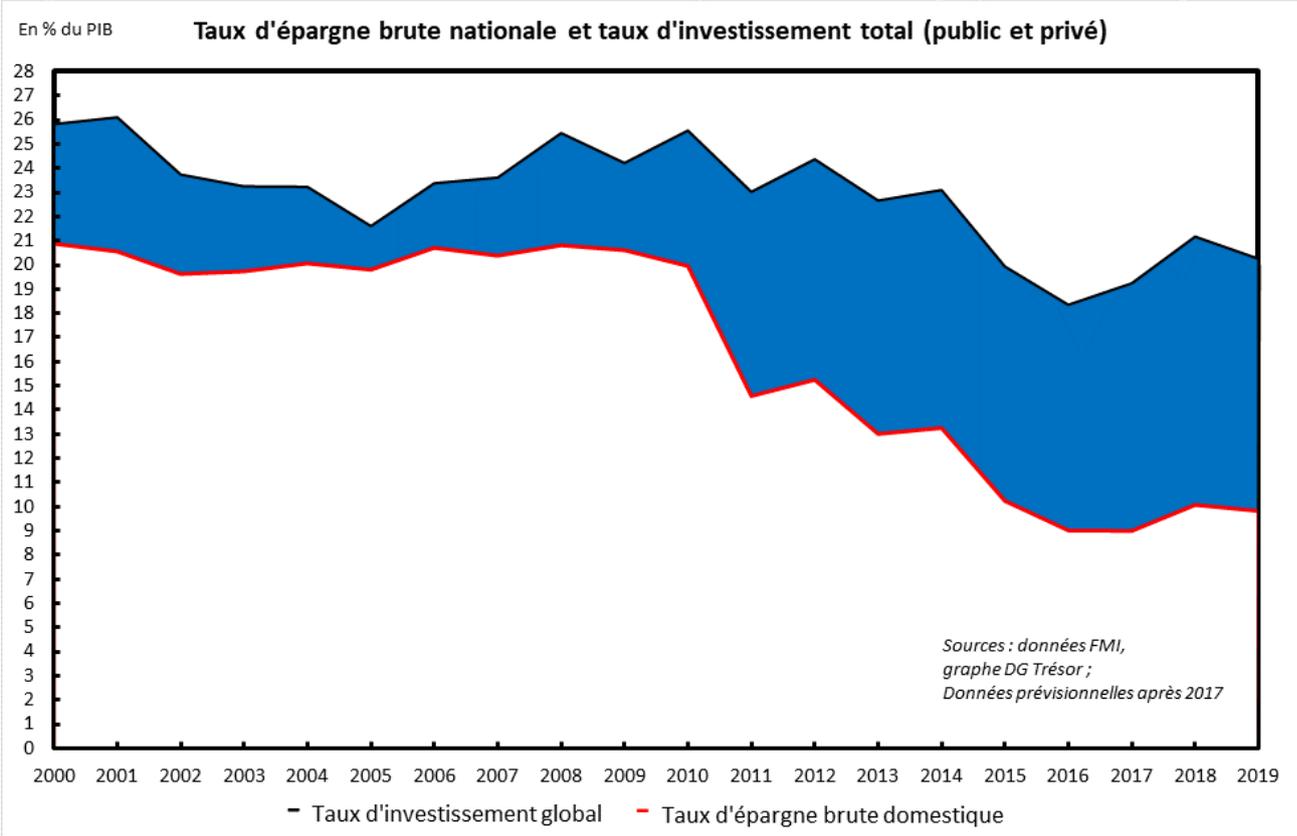
5. Les prix des exports et des imports

Graphe 18 – L'évolution des termes de l'échange globaux



Clé de lecture : Lorsque l'indice des termes de l'échange (qui rapporte le prix de l'export et le prix de l'import) est supérieur à 100 (donc au-dessus de la barre horizontale en rouge), cela signifie que la Tunisie bénéficie de gains à l'échange. Dans le cas contraire, la Tunisie subit des pertes à l'échange. Les termes de l'échange se sont dégradés à partir de mi-2016, jusqu'à devenir inférieur à 100.

Graphe 21 – Evolutions du taux d'investissement national global et du taux d'épargne brut domestique



Clé de lecture : L'aire en bleu représente l'écart entre le taux d'investissement et le taux d'épargne en Tunisie.